

Compte rendu de séance

Séance du 25 Juin 2015

L' an 2015 et le 25 Juin à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de DAVID Éric Maire

Présents : M. DAVID Éric, Maire, Mmes : BELLEGUIC Marianne, BOURGEOIS Brigitte, DEHOUX Marie-Aude, GERVAIS Stéphanie, HENRY Bénédicte, POISSON Christine, MM : BAZEAU André, CHOISY Frédéric, CROSNIER Jérôme, DOBER Louis, RANNOU Mickael

Excusés :

Absents : Mme GASTÉ Nelly, MM ORY Charles, CHATAIGNIER Michel

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 12

Date de la convocation : 17/06/2015

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Préfecture de La Flèche
le : 26/06/2015

A été nommé(e) secrétaire : BOURGEOIS Brigitte

Objet(s) des délibérations

ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ-SUR-SARTHE AU SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE : APPROBATION DE LA COMMUNE DE LE BAILLEUL

réf : 25-06-2015-01

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1425-1 et L.5214-27,

Vu la délibération n° 058-2015 du conseil communautaire de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe en date du 27 mars 2015 ;

Le Conseil Municipal :

- approuve l'adhésion de la Communauté de communes au Syndicat mixte sarthois d'Aménagement numérique (SmsAn) pour l'exercice de la compétence facultative «établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévue au I de l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales » ;
- Charge le Maire de transmettre cette délibération au représentant de l'Etat et au président de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe.

pour : 15
contre : 0
abstention : 0

Mise aux normes Carillon cloches église

réf : 25-06-2015-02

Deux devis pour la mise aux normes du carillon des cloches de l'église sont présentés, après discussion, le devis de l'entreprise Gougeon est retenu pour la somme de 1 480€ HT.

pour : 12
contre : 0
abstention : 3

Contrat de maintenance installation et cloches mairie et église

réf : 25-01-2015-03

Monsieur le Maire présente deux devis pour le contrat de maintenance des cadrans de la mairie et de l'église et des cloches de l'église, le Conseil Municipal décide de retenir le devis de l'entreprise Gougeon pour un montant annuel de 180 HT.

pour : 12
contre : 0
abstention : 3

Armoire chauffante restaurant scolaire

réf : 25-06-2015-04

Mme Henry, adjointe aux affaires scolaires, présente 2 devis concernant l'acquisition d'une armoire chauffante pour le restaurant scolaire. Le Conseil Municipal décide de retenir le devis de l'entreprise BENARD pour un montant de 2 875 € HT.

pour : 12
contre : 0
abstention : 3

Maîtrise d'oeuvre travaux mairie et logement commerce

réf : 25-06-2015-05

Le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il est nécessaire pour la bonne exécution des projets de renovation de la mairie et du logement du commerce, de désigner un maître d'œuvre.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la mairie et les travaux du logement commerce à Monsieur CUSSOT, architecte, et d'autoriser le Maire à signer l'acte d'engagement, et tous documents relatifs à cette mission.

Pour : 12
Contre : 3
Abstention : 0

Questions diverses :

Complément de compte-rendu:

- Présentation du rapport SPANC et du rapport de collecte des déchets
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des avancées sur le dossier du terrain de la SCI Passo. La commune doit acquérir le terrain. Monsieur David donne lecture du courrier de Monsieur le sous-Préfet.
- Les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015.
- Prochain Conseil Municipal le 9 juillet 2015.

Séance levée à: 21:40

En mairie, le 26/06/2015
Le Maire
Éric DAVID